

Mise en place de la réforme - les questions à poser



➡➡➡ 2h d'accompagnement personnalisé qui s'adressent à tous les élèves et qui poursuivent quatre objectifs

- l'aide personnalisée,
 - l'approfondissement,
 - l'acquisition de l'autonomie
 - l'aide à l'orientation.
- Atteindre ces objectifs réclame des effectifs réduits donc
2h élèves = 3,4,5,6 heures profs ?

➡➡➡ 10,5h pour les dédoublements et l'accompagnement personnalisé.

Que reste-t-il après la mise en place de l'accompagnement ?
Quelles conséquences sur les volumes horaires des disciplines ?

➡➡➡ Choix des options

Quels sont les contenus des nouvelles options ?
Les choix vont être déterminants dans les parcours proposés pour le cycle terminal. Ne pas oublier l'assouplissement de la carte scolaire et donc les conséquences de l'ouverture ou de l'absence de telles ou telles options.

➡➡➡ Voie technologique

Quelles options proposées avec quels moyens matériels (problème des contenus ; conséquences sur les postes (passage de 6h à 1h30 dans certaines disciplines),
Est-ce que la possibilité d'une dérogation pour prendre une 3ème option techno, si la deuxième est déjà technologique sera proposée partout ?

➡➡➡ Langues vivantes : les horaires sont globalisés.

Est-ce que cela implique la mise en place des groupes de compétences ? Sur quelles bases ? Quels effectifs ?

➡➡➡ Stages de remise à niveau pendant les vacances ?

Par qui ? Rattraper un an d'enseignement en 2 semaines est-ce possible ?

➡➡➡ Mise en place du tutorat pour les élèves volontaires.

Sur quels moyens ? Quelle rémunération, avec qui ?

➡➡➡ Réorientation en classe de première qui impose de laisser des places vacantes dans les classes donc quel effectif maximal ?
Dans quel sens vont se faire ces réorientations ? A quel moment ?
Avec quels rattrapages ?...

Même si certaines de ces questions ne portent pas directement sur la classe de seconde, c'est aujourd'hui qu'il faut les poser car c'est la vitrine de la réforme Chatel et nous devons démontrer qu'au delà du projet idéologique libéral que nous contestons, le Ministre ne donne même pas aux établissements les moyens de la mise en place de sa propre réforme.

Cette nouvelle gouvernance va toucher tous les établissements, collèges, LP et lycées. Elle va renforcer les pouvoirs du chef d'établissement à l'heure où les conflits hiérarchiques se multiplient dans les EPLE et que la revalorisation ne se décline que par le " mérite " pour le ministère.

Tout le monde est concerné par cette réforme

➔ parce que nous sommes des professeurs de lycées et de collèges ;

➔ parce que la situation dans les collèges depuis la loi Fillon est une illustration de ce que veut le ministre pour les lycées ;

➔ parce que ce sont les élèves de troisième qui vont faire les frais de la nouvelle seconde ;

➔ Parce que les suppressions de poste qui sous tendent cette réforme vont toucher tous les établissements.

Sans nous, pas de réforme possible. Nous devons donner les moyens d'agir collectivement pour une autre réforme de notre système éducatif.

Pour cela, tous dans l'action au mois de janvier. De la grève à la manifestation nationale, de la salle des professeurs aux débats publics. Il faut réussir les "10 jours pour l'Education ".

Réforme Chatel des lycées et collèges : pourquoi il est urgent de dire NON

Derrière la " com " rassurante de Luc Chatel, la réforme dessinerait les contours d'un lycée libéral autour de trois axes:

→ Renforcer le tri social

plus que 50% de bacheliers (y compris LP), les autres évacués (stratégie de Lisbonne)

→ Continuer à supprimer des postes

Grâce à la réduction horaire et au tronc commun en Première, qui permet de remplir les classes à 35 dans les disciplines du tronc commun

→ Déréguler

en donnant plus de pouvoir aux chefs d'établissements sur les dédoublements et l'accompagnement personnalisé, différent d'un établissement à l'autre !

Ceci consacre le développement des inégalités entre les établissements et la mise en concurrence des disciplines au sein des établissements au lieu de favoriser le travail d'équipe.

En collège comme en lycée :

Le conseil pédagogique devient la " garde rapprochée " du chef d'établissement : il pourra imposer les " bonnes pratiques " et les critères d'évaluation. Ses membres seront désignés par le chef d'établissement. La liberté pédagogique des enseignants est ainsi sérieusement mise à mal. Il s'agit d'impliquer un petit nombre de " super-profs " pour diviser la profession et créer une hiérarchie intermédiaire.

Mais ce sera le chef d'établissement qui décidera seul, en cas de vote négatif du CA sur les propositions du conseil pédagogique

Des passerelles en trompe l'œil :

pour passer plus facilement d'une série à une autre, il suffirait de rattraper **1 à 3 trimestres de cours en une semaine ou deux, pendant les vacances ou en fin d'année....**

L'aide personnalisée, un fourre-tout bien loin des effets d'annonce :

→ des heures prévues en **classe entière** : pour faire des petits groupes il faudra prendre sur les disciplines ! En quoi est-ce " personnalisé " ?

→ tous les enseignants pourront aider dans **n'importe quelle matière...** réviser l'anglais avec le prof de physique ???

→ l'AP ne sert pas qu'à l'aide et au soutien : mais à préparer l'orientation (sans professionnels qualifiés), à faire de l'interdisciplinarité (sans cadrage), à approfondir les disciplines (pour certains, pendant que les autres se contenteront d'affiner leur projet professionnel...)

→ elle existe déjà en lycée professionnel : ce sont des **heures à la carte...** offertes à ceux qui veulent des heures supplémentaires

Le lycée Chatel c'est " toujours moins "

Une réduction globale des heures d'enseignements et même des disciplines qui disparaissent :

→ perte de 1h30 à 3h de cours en 2^{nde} et dans les différentes 1^{ières}

→ en 2^{nde} : de nombreux enseignements sont réduits à de simples enseignements d'exploration (plus qu'1h30 par semaine : impossible de se déterminer dans ces conditions, notamment pour les enseignements technologiques privés d'atelier)

→ en série L : disparition des maths obligatoires mais aussi baisse des heures de lettres !

→ en série ES : baisse des heures de SES (-4,5h de la 2^{nde} à la Terminale)

→ en série S : baisse des heures de maths et de sciences, disparition de l'histoire-géographie en Terminale...

Pour toutes ces raisons, nous disons NON à la réforme Chatel, et demandons une autre réforme pour le lycée et le collège, qui prévoient plus de moyens (créations de postes permettant la diminution des effectifs,...), une égalité entre les établissements (le service public doit être le même partout) et une véritable discussion avec les personnels.

C'est d'une tout autre réforme que nos élèves ont besoin.

Les séries technologiques

Vouées à la disparition ?

Les horaires diminuent fortement en seconde et les contenus ne sont pas encore connus.

Le tronc commun des séries technologiques se rapproche de celui des séries générales. Quelle spécificité ? Pour quel public ?

Les séries technologiques ne seraient plus destinées à former des techniciens mais uniquement à préparer à l'enseignement supérieur.

Comme en collège avec le socle commun, l'enseignement serait scindé en deux (les " outils " et les " éléments de culture ")

C'est-à-dire pour le plus grand nombre d'élèves des apprentissages utilitaires pour faire de bons employés (et non plus des citoyens). Le projet Chatel distingue ainsi

→ entre : le " français " (pour tous) et la " littérature française " (désormais réservée aux L),

→ entre : " LV1/LV2 " (pour tous : enseignement de communication) et la " littérature étrangère " et les aspects culturels (réservés aux L),

→ entre : l'enseignement théorique en 2^{de} (en SVT et en physique-chimie) et les pratiques scientifiques expérimentales, réservées aux enseignements d'exploration

